

Syndicat Intercommunal

Des Cinq Villages

Siège : Mairie de BRECHAUMONT
(Haut-Rhin)

Séance du 19 Février 2018

Présidence : WIES Joël, Président

Membres du Conseil (Présent - Absent - Excusé - Procuracy) :

BELLEMAGNY : BILGER Christian (P) - LOLLIER Estelle (P) -
SINGER Jean-Marc (A)

BRECHAUMONT : FRANCELLE Cécile (P) - FREYMANN Caroline (E)
- JUNG Richard (P)

BRETTEN : BERNARD Robert (P) - PFANTZER Pascal (P) -
POULET Gaëtan (E)

ETEIMBES : CONRAD Yves (P) - DONZE Karine (P) -
KLINGLER Thierry (A)

SAINT-COSME : RUSCH Anne (P) - WENGENROTH Pascal (P) -
WIES Joël (P)

Assiste également : GENTZBITTEL Christelle - Secrétaire du SIS

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf février, à 18 H 30, le Comité Directeur, régulièrement convoqué le dix-sept janvier deux mille dix-huit s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie de BELLEMAGNY, sous la Présidence de Monsieur Joël WIES et réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Christian BILGER pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers : ↵ Elus : 15 ↵ En Fonction : 15 ↵ Présents : 11

Vote : ↵ Pour : 11 ↵ Abstention : 00 ↵ Contre : 00

OBJET : COMPTE-RENDU DU COMITE-DIRECTEUR DU 3 JUILLET 2017

Le compte-rendu n'ayant fait l'objet d'aucune observation est approuvé à l'unanimité. Dans un souci de communication, M^r Le Président rappelle que le compte-rendu est également transmis à l'équipe pédagogique, aux parents d'élèves ainsi qu'aux membres de l'USEP.

OBJET : CONSEIL D'ECOLE DU 19 FEVRIER 2018

M^r Le Président précise que le Conseil d'Ecole est organisé ce jour à 18 H à l'école des Cardamines d'ETEIMBES et, de ce fait, excuse M^r Gaëtan POULET - Délégué de la Commune de BRETTEN qui y participe.

OBJET : PERSONNEL DU SIS

Le contrat en CDD en tant qu'Adjoint Technique Territorial de M^{me} Isabelle HIRTZ est renouvelé à temps non complet à raison de 48 Heures mensuelles du 1^{er} Janvier 2018 au 15 Décembre 2020. Au-delà de cette échéance, sa situation sera reconsidérée pour lui proposer la transformation de son contrat CDD en CDI sous réserve de remplir toutes les conditions générales fixées par la loi et notamment justifier d'une durée de services de 6 ans accomplis dans son poste.

Dans le cadre du passage de la semaine de 4 jours, M^r Lionel MICHALLET, Agent mis à disposition auprès du SIS, dispense dorénavant les cours d'informatique et de lecture auprès des élèves de l'Ecole des Cardamines le mardi et le jeudi en lieu et place du mardi et vendredi.

M^r Lionel MICHALLET exerçant également la fonction de Préposé au Réseau auprès du SIAEP de BRECHAUMONT & ENVIRONS à raison de 70 % de son temps de travail, il est rappelé que la priorité est donnée aux interventions urgentes sur le réseau d'eau.

M^r Le Président rappelle qu'aucune prime n'est versée au personnel et afin d'y remédier propose d'instaurer une prime de fin d'année équivalente à 0,25 € brut par heure travaillée de façon rétroactive à compter de l'année 2017. Il propose pour la prime de 2017 de la verser au mois de mars 2018 et, pour la prime de 2018, de la verser au mois de novembre 2018. Les années à venir, la prime sera versée au courant du mois de novembre de l'année en cours.

Pour ce faire, le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP sera mis en place. Le RIFSEEP -acronyme de Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel- est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans les fonctions publiques Hospitalière, Territoriale et d'Etat et qui a, pour objectif, de rationaliser et de simplifier le paysage indemnitaire.

OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX

Une fuite d'eau a été décelée sur le système du chauffage de l'école qui a eu, pour conséquence, de faire baisser la température dans les salles de classe. Afin d'y remédier dans les meilleurs délais pour assurer les cours dans des conditions optimales, les entreprises JS MENUISERIE de TRAUBACH-LE-BAS et BILGER & FILS de RIESPACH sont intervenues.

Il s'avère que les infiltrations d'eau perdurent et occasionnent des dégâts dans le bâtiment. D'après M^r Richard JUNG - Gérant de l'entreprise JS MENUISERIE de TRAUBACH-LE-BAS, l'origine du problème serait une infiltration d'eau passant par l'angle des tablettes des appuis de fenêtres situés derrière les coulisses des volets. En attendant de vérifier que l'installation soit étanche, les travaux de réfection de peinture au sous-sol et dans la salle de classe de CM2, consécutifs aux dégâts des eaux et qui étaient programmés pendant les vacances de février 2018 par l'entreprise SOSPERA de BALLERSDORF, sont reportés aux vacances de Pâques 2018.

M^r Le Président signale les problèmes récurrents et regrettables relatifs au manque de débit d'internet. Afin d'y remédier, il précise que le fournisseur d'accès ORANGE et les entreprises E-M BIHL de RETZWILLER et NEW WEB d'ALTKIRCH sont intervenus à maintes reprises. D'après le technicien d'ORANGE, le problème se situerait au niveau d'un branchement téléphonique et plus précisément dans un câble défaillant situé entre le poteau de télécommunication et la salle du foyer communal d'ETEIMBES. Conscients des désagréments occasionnés, ce dossier sera suivi avec rigueur par les membres du bureau du Comité-Directeur.

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique dans les communes d'Alsace, M^r Le Président indique que la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine a attribué un contrat de concession à la société ROSACE de STRASBOURG, en concertation avec le GIE Fibr'Alsace, qui sera en charge de conduire les études techniques et d'ingénierie indispensables à la bonne réalisation des futurs travaux de déploiement du réseau fibre optique. La fibre optique devrait être déployée au courant de l'année 2018 et générera un débit internet plus important.

A cet effet, un devis pour l'abonnement fibre avec téléphone illimité a été demandé à ORANGE proposant un abonnement professionnel. Le montant mensuel se chiffre à 55 € H.T.

Quant à l'entreprise locale NEW WEB, elle propose un abonnement fibre avec téléphone illimité pour un montant de 54 € H.T. avec des frais de branchement s'élevant à 330 € H.T. L'installation sera effectuée par un sous-traitant de ROSACE qui procédera à l'installation en raccordant la fibre optique jusqu'à l'école par le biais d'une gaine existante sous un délai d'intervention de 8 semaines.

Dans un souci d'économie, un autre devis sera demandé à BOUYGUES TELECOM.

M^r Le Président suggère de nettoyer les façades extérieures de l'école ainsi que les appuis de fenêtres qui verdissent. M^r Le Maire d'ETEIMBES propose que cette intervention soit effectuée dans le cadre de la journée citoyenne organisée par la Commune d'ETEIMBES avec la participation bénévole des membres du Comité-Directeur du syndicat. Le nettoyage étant effectué au karcher, il conviendra d'ouvrir, au préalable, les volets afin de ne pas abîmer les lames.

Dans un souci de propreté et de sécurité, la taille des arbres situés près du plateau sportif sera réalisée afin d'en réduire leur taille à environ 2 m 50 voire 3 m. En effet, lors de la tempête du 3 Janvier dernier, une branche était tombée endommageant le grillage. A cet effet, un devis sera demandé à l'entreprise BRICOBOST de BRETTE.

OBJET : PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Afin de moderniser le parc informatique de l'école, l'acquisition de 10 logiciels Office Standard 2016 et de 10 cartes son sera effectuée. Le devis émanant de NEW WEB d'ALTKIRCH s'élève à 1 334,28 € TTC.

Dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 Décembre 2006, M^r Le Président rappelle l'obligation de mettre en conformité le système d'assainissement de l'école et indique que la convention relative à la réalisation d'une étude préalable à la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif a été signée avec la Commune d'ETEIMBES. Le bureau d'études retenu est BF ASSAINISSEMENT & ENVIRONNEMENT situé à HOLTZWILH.

L'étude établie par ledit bureau d'études oriente le choix vers l'installation d'une microstation sur culture fixée composée de 3 cuves BIOFRANCE EPUR 50 EH en béton qui sera installée devant le terrain sportif pour un montant se chiffrant en 30 000 € et 40 000 €. Par manque de place, cette installation est la seule envisageable. Une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse devrait être octroyée représentant 70 % des travaux réalisés complétée par une subvention communale de l'ordre de 10 % émanant de la Commune d'ETEIMBES. M^r Le Président rappelle qu'il est impératif d'avancer rapidement dans ce dossier afin d'obtenir les subventions y afférentes.

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2018

Monsieur Christian BILGER s'abstient concernant la subvention octroyée pour l'association Hello Hissez-Vous en raison de son lien de parenté avec le Président de l'Association.

Le Comité Directeur décide d'octroyer les subventions comme suit :

N°	Nom de l'Organisme	Montant en €uros
1	Ecole des Cardamines d'Eteimbès Classe Verte de Mai 2018	1 800,00
2	Association Hello Hissez-Vous ! de Bellemagny	1 000,00
TOTAL		2 800,00 €

OBJET : COMPTEUR DE L'IMPRIMANTE RICOH

L'imprimante installée par l'entreprise RICOH de RUNGIS génère des frais importants de fonctionnement pris en charge par la dotation allouée aux enseignants. Afin de faire le point et éventuellement déceler un dysfonctionnement du matériel, un contrôle de maintenance a été effectué en 2017. Il s'avère que le compteur fonctionne correctement. Dans un souci de transparence, le fonctionnement du compteur a été expliqué à M^r Lionel MICHALLET et une copie des factures lui est délivrée afin de vérifier la corrélation entre les données affichées sur l'imprimante et celles figurant sur la facture.

OBJET : DOTATION 2018 ALLOUEE A L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

La dotation allouée pour l'année 2018 s'élève à 6 062,34 € pour les 97 élèves scolarisés. Le calcul de la dotation est déterminé de la façon suivante :

(Base de la dotation : 61,60 € X 97 élèves = **5 975,20 €**) + (Inflation s'élevant à 1,1 % = **65,73 €**) + (Reliquat de 2017 = **19,24 €**).

OBJET : ETAT DES EMPRUNTS

Organisme	Opération	De.. A ..	Echéance et Taux	Dettes en €uros		En €uros		
				A l'origine	Au 01.01	Intérêts	Capital	Annuité
CREDIT MUTUEL DANNEMARIE DE LA PORTE D'ALSACE	Extension Ecole	2009 2028	Trimestrielle 1,501 % <i>variable</i>	400 000,00	214 770,65	3 058,35	17 725,29	20 783,64
	Rénovation Ecole	2014 2031	Trimestrielle 1,950 % <i>variable</i>	190 000,00	155 658,25	2 911,56	10 230,76	13 142,32
TOTAL				590 000,00	370 428,90	5 969,91	27 956,05	33 925,96

OBJET : ETAT DE LA TRESORERIE

La situation de trésorerie s'élève à 157 690,32 €.

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2017

M^r Le Président ne participe pas au vote étant donné qu'il s'agit de sa gestion de 2017.

Le Comité Directeur approuve les Compte Administratif et de Gestion 2017 :

- Fonctionnement : 170 648,79 €uros
- Investissement : - 46 770,50 €uros
- Soit un excédent global de : 123 878,29 €uros

Affectation de l'excédent de fonctionnement :

- Affecté au compte 002 : 123 878,29 €uros

Affectation du déficit d'investissement:

- Affecté au compte 001 : - 46 770,50 €uros
- Affecté au compte 1068 : 46 770,50 €uros

Dans un souci de comparaison et afin de souligner la rigueur de la gestion du syndicat, M^r Le Président rappelle les résultats du Compte Administratif pour les années de 2012 à 2016 :

- en 2012 : - **168 576 €**
- en 2013 : 4 261 €
- en 2014 : 96 741 €
- en 2015 : 112 623 €
- en 2016 : 92 947 €

OBJET : DIMINUTION DE LA PARTICIPATION DES CINQ COMMUNES AU BUDGET 2018 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DES CINQ VILLAGES

M^r Le Président souligne le résultat excédentaire du syndicat et propose de diminuer la participation des 5 communes composant le SIS de 190 000 € à 170 000 € pour l'année 2018. Cette décision est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité-Directeur. M^r Le Président rappelle, qu'en cas de difficulté financière, cette participation pourra être revue à la hausse.

OBJET : FETES ET CEREMONIES

Le Comité Directeur détermine l'organisation des fêtes et cérémonies suivantes :

- Organisation de fête et acquisition d'articles pour départ en retraite, mutation ou événements familiaux
- Cérémonies commémoratives
- Acquisition d'articles funéraires en cas de décès
- Publication d'annonces mortuaires dans la presse
- Fourniture de travaux photos à l'occasion de fêtes et cérémonies
- Fourniture de travaux photos dans le cadre du suivi des travaux
- Prise en charge de repas à l'occasion de réunion de travail des élus et/ou des agents
- Organisation de réceptions diverses
- Participation aux manifestations et sorties scolaires (séances de cinéma, spectacles)

Cette délibération sera valable jusqu'au prochain vote du Budget 2019. Les crédits correspondants d'un montant de 700 € seront inscrits au Budget Primitif 2018 à l'article 6232.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018

Le Comité Directeur approuve le Budget Primitif 2018 :

- Fonctionnement : 334 428,29 €uros
- Investissement : 208 580,54 €uros

OBJET : DIMINUTION DU NOMBRE D'ELEVES SCOLARISES

M^r Le Président signale que le nombre d'élèves scolarisés à l'école des Cardamines ne cesse de diminuer d'année en année passant de 115 élèves en 2016 à 97 élèves en 2018. Cette diminution a pour conséquence la fermeture d'une classe à la rentrée scolaire 2018/2019.

A cet effet, il est rappelé que les dérogations scolaires, sauf en cas de bilinguisme, sont refusées étant donné que les infrastructures sont fonctionnelles et existantes sur le secteur. Il est également précisé qu'aucune participation financière ne saurait être réclamée au syndicat pour la scolarisation de l'élève dans un autre établissement scolaire.

OBJET : REMERCIEMENTS

M^r Le Président remercie :

- M^r Le Maire de BELLEMAGNY pour son accueil dans les locaux de la mairie de BELLEMAGNY
- Monsieur Lionel MICHALLET pour sa disponibilité le mercredi lors des interventions des différents intervenants pour régler le dysfonctionnement du réseau Internet à l'école

- L'équipe dirigeante du SIAEP de BRECHAUMONT & ENVIRONS pour avoir autorisé Monsieur Lionel MICHALLET à intervenir à l'école pendant ses heures de présence au syndicat d'eau
- Madame Karine DONZE - Déléguée de la Commune d'ETEIMBES pour le fleurissement de l'école
- L'équipe technique de la Commune d'ETEIMBES pour le fleurissement de l'école
- Monsieur David BOSTVIRONNOIS - Gérant de l'entreprise BRICOBOST de BRETTEEN pour son professionnalisme et sa réactivité
- Madame et Monsieur Lucien WERSINGER - Administrés de la Commune de BRECHAUMONT pour la surveillance des élèves dans le bus lors de l'arrêt maladie de Madame Sandra BIRRY

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M^r Le Président lève la séance à 19 H 48.



**APPROBATION DE LA SEANCE DU COMITE DIRECTEUR
DU 19 FEVRIER 2018 A 18 H 30**

5, rue de l'Eglise
68210 BRÉCHAUMONT
☎ / Fax 03 89 25 00 83

NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	VOTE PAR PROCURATION
BELLEMAGNY				
BILGER Christian				
LOLLIER Estelle				
SINGER Jean-Marc				
BRECHAUMONT				
FREYMANN CAROLINE				
FRANCELLE CECILE				
JUNG Richard				
BRETTEN				
BERNARD Robert				
PFANTZER Pascal				
POULET Gaëtan				

NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	VOTE PAR PROCURATION
ETEIMBES				
CONRAD Yves				
DONZE Karine				
KLINGLER Thierry				
SAINT-COSME				
RUSCH Anne				
WENGENROTH Pascal				
WIES Joël				